



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2021**  
**du**  
**Centre de recherches énergétiques et municipales (CREM)**

Date de convocation de l'Assemblée générale : 12 mai 2021

Date de l'Assemblée générale : 31 mai 2021

Mode de convocation de l'Assemblée générale : consultation par voie de circulation

Délai pour le retour des votes : 1<sup>er</sup> juin 2021

En raison de la situation dûe au Covid-19, les membres de l'Association du CREM ont pour la deuxième année consécutive été priés d'exercer leur droit de vote par écrit, sur les aspects statutaires mais également sur la modification des statuts de l'Association.

Pour office de procès-verbal de la 33<sup>ème</sup> Assemblée générale du CREM, sont consignés ci-après les résultats des votations des membres :

Points à l'ordre du jour	Oui	Non	Abstention	
Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020	46	0	1	Approuvé
Approbation du rapport d'activités, des comptes annuels 2020 et des cotisations (Le montant des cotisations reste le même)	47	0	0	Approuvé
Décharge aux membres du Comité et aux dirigeants	47	0	0	Approuvé
Nomination des membres du Comité (Détails dans la lettre d'accompagnement envoyée avec la convocation)	47	0	0	Approuvé
Election du vérificateur des comptes (Proposition de poursuivre avec Nofival SA)	47	0	0	Approuvé
Approbation de la révision des statuts du CREM (Datant de l'Assemblée Générale de 1991)	45	0	2	Approuvé

## 1. RÉSULTATS DES VOTATIONS

Avec un total de 106 membres consultés, les six points portés à l'ordre du jour de la convocation ont par conséquent tous été acceptés.

Les votes ont été dépouillés par Mme Emilie Lugrin, Secrétaire de l'Assemblée, qui a également tenu le présent procès-verbal.

Le Comité du CREM prend acte des décisions de l'Assemblée générale.

## 2. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ

Il est à signaler que M. René Quiros a quitté à la fin 2020 l'exécutif de la Commune de Martigny après 12 ans au Conseil municipal; il quittera le Comité du CREM après l'Assemblée générale du 31 mai 2021, après

plus de 12 ans au Comité dont deux à la présidence du CREM. Cinq autres membres ont annoncé leur souhait de se retirer du Comité après de nombreuses années d'engagement.

Démissions :

- M. René Quiros, Président du Comité, Ancien Conseiller Municipal en charge du dicastère petite enfance, environnement, eau, énergies et gestion énergétique, Ville de Martigny
- Mme Nicole Zimmermann, Cheffe de la Section bâtiments, Office fédéral de l'énergie (OFEN)
- M. Stefan Bumann, Ancien Chef du Service des hautes écoles, Etat du Valais
- M. Jean-Marc Revaz, Ancien Administrateur délégué, CREM
- M. René Longet, Expert en développement durable, Vice-Président SIG
- M. Michel Bonvin, Ancien Professeur, Institut des Systèmes Industriels, HES-SO Valais-Wallis

Nominations statutaires :

- M. Yves Rey, Chef du Service des hautes écoles, Etat du Valais
- M. Blaise Larpin, Conseiller Municipal en charge du dicastère Eau, énergie et environnement, intégration et digitalisation, Ville de Martigny

Le nombre de membres dans le Comité du CREM est ramené à sept (7). La composition du Comité à partir du 1<sup>er</sup> juin 2021 est la suivante :

- M. François Maréchal, Vice-président du Comité, Professeur titulaire, EPFL
- M. Yves Rey, Chef du Service des hautes écoles, Etat du Valais
- Mme Anne-Laure Couchepin-Vouilloz, Présidente Ville de Martigny
- M. Blaise Larpin, Conseiller Municipal en charge du dicastère Eau, énergie et environnement, intégration et digitalisation, Ville de Martigny
- M. Joël Fournier, Chef du Service de l'énergie et des forces hydrauliques, Etat du Valais
- M. Pierre Roduit, Professeur, Responsable de l'Institut Energie et Environnement, HES-SO Valais-Wallis
- M. Georges Darbellay, Responsable stratégie et innovation, OIKEN

Selon les statuts du CREM, le Comité s'organise lui-même. Il n'appartient donc pas à l'Assemblée générale de désigner le nouveau président. Une séance du Comité du CREM sera agendée dans les prochains jours pour procéder à la nomination du président. La Commune de Martigny entend proposer le Conseiller municipal Blaise Larpin pour occuper ce poste.

### 3. APPROBATION DE LA RÉVISION DES STATUTS DU CREM

Les anciens statuts datant de l'Assemblée générale de 1991, il a été décidé par le Comité et la direction du CREM de les modifier. La volonté était principalement de réactualiser certains articles afin de faciliter la gestion opérationnelle du CREM. Cette révision des statuts fait suite à un processus plus global de démarche stratégique avec l'élaboration de la mission et la vision 2030 de l'Association. Mis à part des changements de nature organisationnelle, deux modifications d'importance sont à mentionner : les articles 1 et 3 concernant le Nom et le But de l'Association.

#### **Art. 1 Nom**

*Sous le nom de Centre de recherche Crem, ci-après le Crem, il est créé une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.*

Le « Centre de Recherches Energétiques et Municipales » et son acronyme CREM deviennent désormais « Centre de recherche Crem » et la marque Crem.

#### **Art. 3 But**

*Le Crem a pour but de :*

- a) Soutenir la recherche dans le domaine de l'énergie et ses infrastructures de réseau vers plus de durabilité ;*
- b) Participer activement à des activités de recherche et de formation ;*

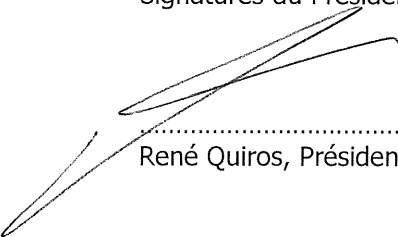
*c) Mettre à disposition des entreprises, associations professionnelles, collectivités publiques, etc., un centre d'information et d'expertise.*

*Le Crem ne poursuit aucun but lucratif. Il facture ses prestations de manière à soutenir son développement et son fonctionnement dans la durée.*

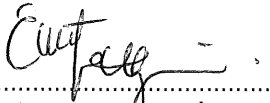
Suite à l'acceptation par l'Assemblée générale de la révision des statuts du CREM, les démarches de réquisition au Registre du Commerce seront entreprises afin de publier les nouveaux nom et but du Centre de recherche Crem.

Martigny, le 2 juin 2021

Signatures du Président du Crem et de la Secrétaire de l'Assemblée



.....  
René Quiros, Président



.....  
Emilie Lugrin, Secrétaire